

RÈGLEMENT LES FOULÉES DE NANTERRE 2020

ART. 1 / ORGANISATEURS

Office municipal d'éducation physique et du sport (OMEPS) en partenariat avec l'Entente Sportive de Nanterre, le club Rathelot de la garde républicaine, le Nanterre Athletic Club, le suaps de Nanterre université, les master mels de l'UFR staps de nanterre université et le soutien de la mairie de Nanterre, la direction départementale jeunesse et sports des Hauts-de-Seine, le conseil départemental des Hauts de Seine, l'agence national du sport (ANS).

ART. 2 / PARTICIPANTS

Les Foulées de Nanterre sont des courses sur route à allure libre. Cette manifestation est ouverte à ceux né(e) avant 2013, licencié(e) ou non licencié(e) à la fédération française d'athlétisme.

ART. 3 / INSCRIPTIONS ET PRÉINSCRIPTIONS

• Préinscriptions (avant le 17 avril) :

- **en ligne** : www.fouleesdenanterre.fr

- **sur place** : le dimanche 19 avril, avec le règlement par chèque et le certificat médical, dans le parc du Chemin-de-l'Île, à partir de 8h30. Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque course. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

ART. 4 / DOSSARDS

Les dossards des préinscrits sont à retirer au stand pré-inscriptions le jour J sur présentation du coupon reçu par retour de courrier. Ils devront être placés sur le devant du maillot. Des contrôles seront effectués à différents points de passage.

ART. 5 / CLASSEMENTS & CHALLENGES

Classement général (10km) / Classement par catégorie (1 km, 1,6 km et 10 km et relais 4 x 600 - formule compétition) Challenges du relais solidaires (Hommes, Femmes, Mixte, Familles) / Challenge handisports

Rappel : Un même coureur ne pourra pas cumuler une récompense au classement général et au classement par catégorie

ART. 6 / RÉCOMPENSES

Coupes, médailles et lots divers pour les coureurs récompensés des différents classements et challenges. Les récompenses non récupérées resteront propriété de l'OMEPS.

ART. 7 / RAVITAILLEMENT ET LOGISTIQUE

Un ravitaillement sera assuré après chaque course. Une tente gardée servira de consigne. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident et de vol.

ART. 8 / SERVICE MÉDICAL

Il est assuré par des médecins et des secouristes sur le site.

ART. 9 / RESPONSABILITÉ

Les organisateurs sont couverts par un contrat assurance responsabilité civile. Ils se dégagent de toute responsabilité pour les coureurs qui prendraient le départ sans dossard et ne garantissent pas les éventuels dommages corporels (entorse...). Ils incombent aux participants de souscrire une assurance individuelle «accidents». Ils déclinent également toute responsabilité en cas de vol.

ART. 10 / ANTIDOPAGE

Conformément à la loi 99-223 du 29 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs, à la lutte contre le dopage, la participation aux Foulées de Nanterre est subordonnée à la présentation d'une licence sportive de l'année en cours ou d'un Pass Running. Pour les non-licenciés, présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition datant d'un an. Toute inscription d'un participant, sans ces documents, sera refusée par l'organisation. Cette mesure est applicable à toutes les courses pédestres.

ART. 11 / DROIT D'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayant-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser gratuitement les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion des Foulées de Nanterre 2020, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.



PASSION SPORT
NANTERRE



Urbaines et solidaires

Foulées de Nanterre

Dim. 19 Avril 2020
Parc du Chemin-de-l'Île, 90-156, avenue Hoche
8h30 - 14h00

10km + 2 courses jeunes
+ 1 relais mixte (4 pers.)

Inscriptions en ligne, retrait des dossards sur place.
Ouverture à tous, notamment aux personnes handicapées.
L'intégralité du montant des inscriptions sera reversée pour un projet caritatif.



Office Municipal d'Éducation
Physique et du Sport de Nanterre
www.omeps-nanterre.fr

Design graphique www.retechka.fr



Pour venir

PARC DU CHEMIN-DE-L'ÎLE

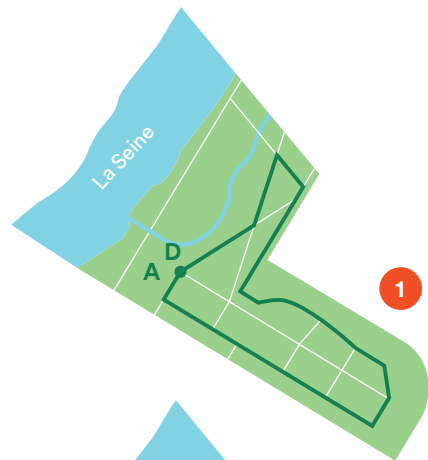
90-156, avenue Hoche / 92000 Nanterre

En voiture > autoroute A86, sortie

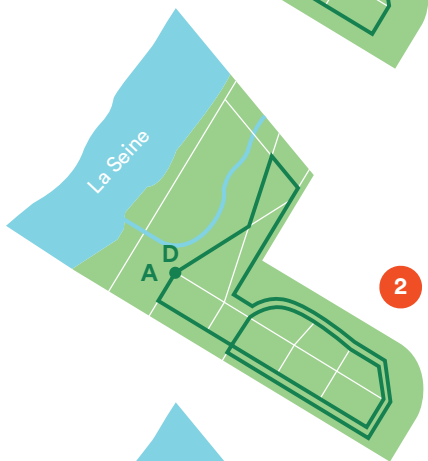
Nanterre-Ville, quartier du Chemin-de-l'Île

En RER A > station Nanterre-Ville

En bus 157 > arrêt boulevard de la Seine



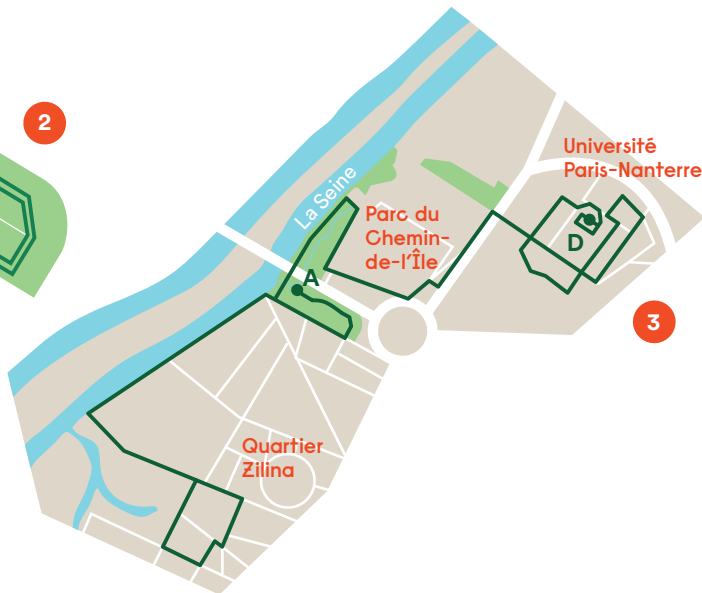
1



2



4



Programme

Course 1 > 9h30

Éveils & poussins (2009-2013) > 1 km

Course 2 > 10h

Benjamins & minimes (2005-2008) > 1,6 km

Course 3 > 11h

Cadets-seniors et joëlettes* (2004 et avant)
> 10 km

Course 4 > 12h30

Le relais solidaire > 4 x 600 m

Familles, copines, collègues, papa-maman-
enfants... Venez courir sur une épreuve mixte
et conviviale : 4 relais sur une courte distance
accessible à tous au cœur du parc.

Quel que soit votre âge ou votre niveau,
le relais solidaire est fait pour vous !

Deux formules :

Formule compétition (challenge avec classement)

Formule Fun (libre) mixte, masculin, équipe
féminine et famille (enfants et parents)

Inscription en ligne

www.fouleesdenanterre.fr

Inscription sur place

Le jour même, clôture des inscriptions

30 minutes avant la course

NOM

Prénom

Date de naissance

Homme Femme

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

E-mail

N° de licence FFA

Club / Association / Centre de loisirs /
Handisport / Autre

N° Pass Running

Non licencié(e)

Je fournis un certificat médical daté de moins
d'un an, de non contre indication à la course.

Mon inscription m'engage à me soumettre à
l'ensemble des dispositions du règlement des
Foulées de Nanterre, consultable sur le site
www.fouleesdenanterre.fr

Choix de la course

Éveils & poussins > 1 km

Droits d'engagement individuel > 2€

Benjamins & minimes > 1,6 km

Droits d'engagement individuel > 2€

Cadets-seniors > 10 km

Droits d'engagement individuel > 12€ et 15€
(préinscription et sur place)

Relais solidaire > 8€ par groupe de 4 pers.

Joëlette > Gratuit

Solidarité

Tout en participant, vous soutiendrez
une action de solidarité.

Chaque coureur s'acquittera du droit
d'inscription. L'argent perçu sera
reversé à hauteur de 1500€ à une
association pour le financement
d'un projet à caractère caritatif.

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

autorise mon enfant

à participer aux Foulées de Nanterre
du Dimanche 19 avril 2020 et autorise
l'organisateur à utiliser les images où
pourrait apparaître mon enfant.

Fait à _____ le _____

signature